



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

L'Express et le Point

Question écrite n° 39574

Texte de la question

M. Richard Cazenave s'inquiète auprès de Mme le secrétaire d'Etat chargé de la francophonie des conséquences que la disparition des éditions internationales de deux principaux hebdomadaires français, le Point et l'Express, engendre sur la place de la France dans le monde. A eux deux, ces hebdomadaires totalisaient 50 000 lecteurs hors de l'hexagone. Si ce chiffre ne semblait pas important, il n'en restait pas moins que ces personnes formaient un public averti, fortement attaché à ces publications et à une présence de la France. Leur disparition laisse un nouvel espace à la presse anglo-saxonne à l'heure où la France est très dynamique, grâce à ses entrepreneurs, sur les principaux marchés internationaux. Il lui demande si le Gouvernement français entend mettre en place une aide en faveur de la presse écrite française à vocation internationale.

Texte de la réponse

La presse écrite joue un rôle essentiel pour assurer la place de la France dans le monde. Elle informe nos concitoyens expatriés, maintenant un lien fort avec la métropole en les associant à la vie de la collectivité nationale. Elle contribue à faire connaître la France à l'étranger, à diffuser ses valeurs, à susciter la curiosité et l'intérêt pour notre culture. Elle est aussi une source d'information riche et indépendante qui accompagne le rayonnement de nos idées. En ce sens, la diffusion des publications françaises est un élément essentiel pour faire connaître la France, susciter l'envie d'apprendre notre langue et contribuer à l'élargissement et à l'approfondissement de la communauté francophone. Pour cela, il importe que tous les francophones puissent disposer d'un accès privilégié à la presse française que ce soit par le biais d'éditions internationales spécifiques ou par l'exportation des titres nationaux. C'est pourquoi l'objectif d'une presse vivante, dynamique, intéressante et surtout, accessible financièrement par le lecteur, doit être poursuivi. Le Gouvernement ne peut donc que regretter la disparition de toute publication d'information en français diffusée à l'étranger, mais il ne peut pour autant pas se substituer aux éditeurs qui prennent de telles décisions en fonction de leur politique de développement commercial ou pour des raisons économiques. Il est à noter, toutefois, que la disparition des éditions internationales du Point et de l'Express ne remet pas en cause la présence de ces deux hebdomadaires à l'étranger. En effet, si les éditions internationales disparaissent, les éditions nationales continuent d'être exportées à hauteur de 1,4 million d'exemplaires pour l'Express et de 1 million d'exemplaires pour Le Point en rythme annuel. Par ailleurs, la France exporte plus de 67 millions d'exemplaires de publications diverses (revues spécialisées, publications pour la jeunesse, revues de mode, quotidiens généralistes) par an ce qui contribue à la présence effective de la presse française dans toutes les parties du monde. Pour soutenir cet effort de diffusion, le Gouvernement a mis en place, il y a plusieurs années, en liaison avec les éditeurs et les organismes collectifs de distribution, le fonds d'aide à l'expansion de la presse française à l'étranger. Régi par l'arrêté du 25 février 1991, ce fonds, doté de 31,4 millions de francs en 1996, bénéficie à trois catégories d'acteurs : aux éditeurs tout d'abord qui reçoivent des aides individuelles d'un montant de 5,7 millions de francs. Elles permettent à une soixantaine d'éditeurs regroupant 140 titres d'abaisser leurs coûts de prospection à l'étranger et de réduire le prix des abonnements. Parmi les dix bénéficiaires, le plus important, qui reçoit plus

des trois quarts de la dotation, figurent L'Express et Le Point ; l'organisme collectif Unipresse (a raison de 3,6 millions de francs), qui mene des actions de promotion et diffuse aupres des particuliers et des organismes collectifs (lycees, alliances francaises...) la presse francaise par abonnements (plus de 37 000 abonnements souscrits en 1995, soit plus d'un million d'exemplaires) ; les Nouvelles Messageries de la presse parisienne (pour un montant de 22 millions de francs), qui fait beneficier tous les editeurs exportateurs d'une aide principalement affectee a l'abaissement des couts de transport et des prix de vente locaux au numero (environ 2 000 titres exportes dans 104 pays).

Données clés

Auteur : [M. Cazenave Richard](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39574

Rubrique : Presse

Ministère interrogé : francophonie

Ministère attributaire : francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juin 1996, page 2943

Réponse publiée le : 29 juillet 1996, page 4167